



AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SÉLECTION D'APPEL A PROJETS

(Compétence exclusive du Président du Conseil départemental de l'Aude)

Réunie le 2 novembre 2021 à l'Hôtel du Département

Dossiers présentés en réponse à l'appel à projet :
« **Création d'un service de prévention spécialisée
Quartier Bastide-Pont Vieux à Carcassonne** »,

Le classement du dossier unique reçu, déclaré recevable et instruit, a été établi par la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets, à l'unanimité des membres ayant voix délibérative.

1. Projet porté par ABP

Le présent classement vaut avis de la Commission d'information et de sélection des appels à projets, conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles.

Cet avis obligatoire et consultatif sera publié au recueil des actes du Département de l'Aude et sur www.aude.fr.

Cet avis constitue un acte préparatoire à la décision de la Présidente du Conseil départemental.

A Carcassonne, le 4 novembre 2021

La Présidente de la Commission,


Chloé Danillon